

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont

Procédure de passation : procédure adaptée

Objet du marché :

2^e tranche de travaux sur les berges du Cernon et de ses affluents, dans le cadre du programme pluriannuel de gestion 2015-2019 : 3 secteurs d'interventions comprenant du traitement de la ripisylve avec abattage d'arbres, évacuation d'embâcles...

Allotissement du marché : aucun

Lieu d'exécution : communes de La-Bastide-Pradines, Saint-Rome-de-Cernon, Tournemire, Roquefort-sur-Soulzon, Saint-Georges-de-Luzençon (département de l'Aveyron)

Délai d'exécution :

L'ensemble des travaux seront à exécuter en 2019.

Le délai est fixé à 2 mois entre le 15 juillet et le 30 octobre 2019.

Informations complémentaires :

Retrait des dossiers sur le site : www.marches-info.fr

ou à défaut auprès du syndicat à l'adresse suivante : smbv-tarn-amont@orange.fr

Renseignements techniques : Céline Delagnes, assistante technique du Syndicat au Parc naturel régional des Grands Causses – 05 65 61 43 65 / 07 86 93 35 72 – celine.delagnes@parc-grands-causses.fr (uniquement entre le 3 et 13 septembre 2018)

Date de publication : mardi 7 août 2018

Date limite de réception des offres : jeudi 13 septembre 2018 à 17h

Fait à Sainte-Énimie, le 7 août 2018
Le président, Jean-Luc AIGOUY